

N° 6 - Décembre 1967

LE PAYS CHAUVINOIS

BULLETIN

DE LA
SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS

Siège social : Hôtel de Ville . Téléph. 44.30.21

Musée Municipal : Place du Vieux Marché (Ville Haute)

Président : M. Pierre SAILHAN . 17, Boulevard des Châteaux - Téléph. 44.30.93

Conservateur du Musée : Madame COUDERC . 7, Rue Saint-Pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER . Rue de la Fontaine

Trésorier : M. F. PASSONI . 32, Rue de Saint-Savin. Tél. 44.31.69
Banque : Crédit Agricole N° 1714

Archiviste : M. Jean TOULAT . 23, Boulevard des Châteaux

SOMMAIRE

Montréal 1967 - Propos Acadiens

Interview de M. André
BLANCHARD

Liste des Acadiens venus s'installer en Poitou en 1772

Rapport d'activité

Micheline ROSIER

Rapport de fouilles (Période 1965-1967)

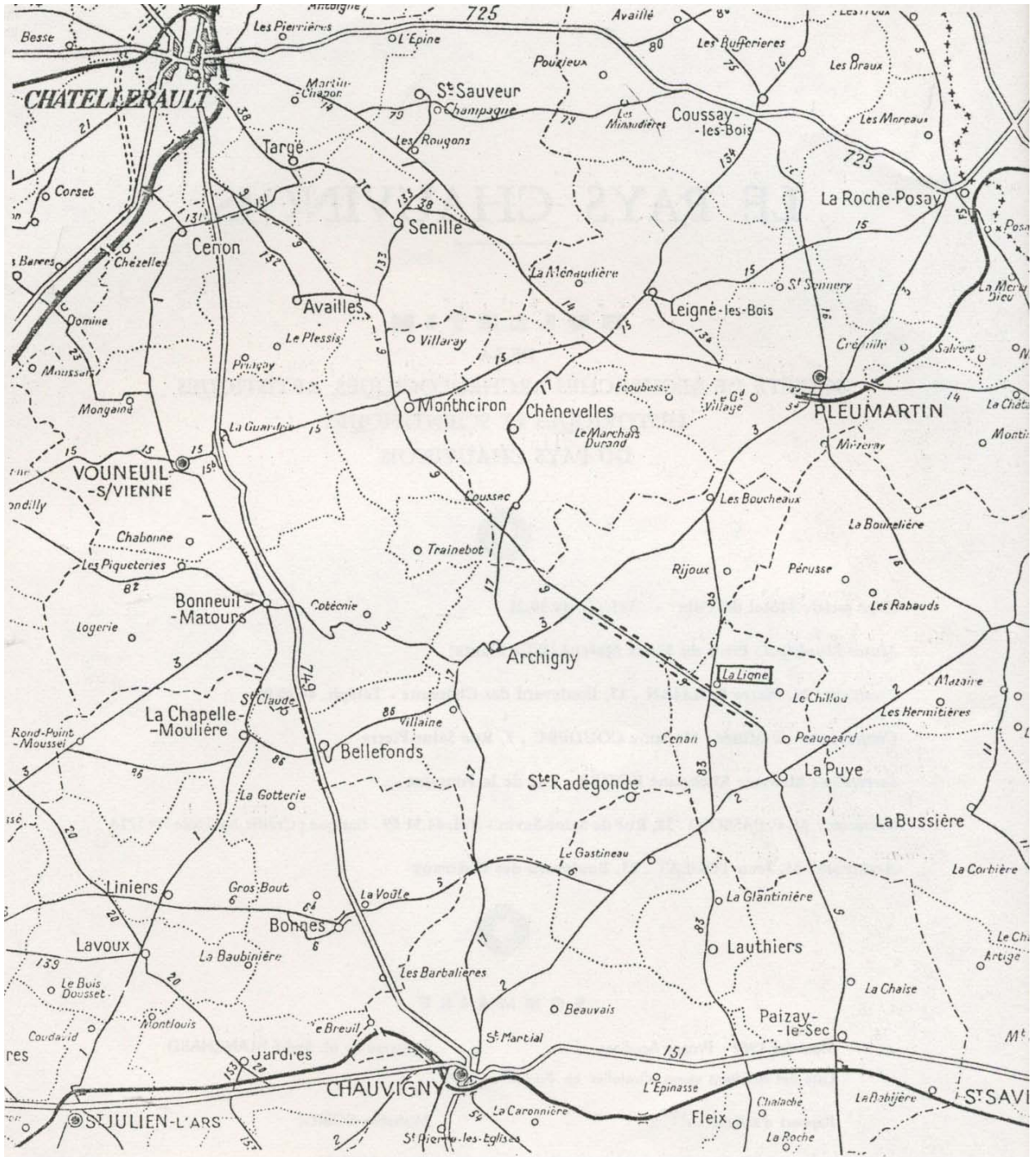
Pierre SAILHAN

Le cimetière de Saint-Pierre-les-Églises à travers la
lecture du livre de E. M. SIAUVE

Jacqueline TOULAT

Excursion de Bourges

Micheline ROSIER



Carte permettant de situer «La Ligne Acadienne»
entre Archigny et La Puye

Echelle : 60m/m pour 10 km.

Montréal 1967**PROPOS ACADIENS**

On peut dire que 1967 est, dans le monde, l'année du Canada, et plus particulièrement de sa région francophone, le Province du QUÉBEC.

Il est naturel que notre revue consacre une étude sur les conditions dans lesquelles, au XVIII^e siècle, une colonie acadienne est venue s'implanter à quelques kilomètres de Chauvigny.

L'Acadie est une région du Canada située en bordure de l'Océan Atlantique, au sud de l'embouchure de Saint Laurent. Lors de l'invasion anglaise, elle prend le nom de Nouvelle-Écosse ; actuellement, elle fait partie de la province du Nouveau-Brunswick.

Pour nous parler des Acadiens, nous ne pouvions mieux faire que de nous adresser sur place à M. André BLANCHARD, de La Puye. C'est donc une conversation enregistrée le 25 juin dernier que nous vous proposons.

- *Voudriez-vous nous indiquer ce qui a été à l'origine de vos recherches sur les Acadiens ?*

- C'est exactement au mois de mars 1902 que j'ai commencé à m'occuper de la colonie acadienne, à la suite de la découverte du plan d'installation de ces familles sur les paroisses de Cenon Archigny et Saint-Pierre-de-Maillé.

M. le Curé de La Puye (l'abbé GONZAGUE) m'avait demandé de passer le voir au presbytère et je le trouvais dans le grenier devant un tas de vieux papiers, de vieux registres. « Je veux mettre le grenier en ordre et, pour me débarrasser de tous ces papiers, je vais les brûler. » C'est alors que je remarquai un petit rouleau qui était sur le plancher et, toute ma vie j'ai été curieux, je me suis permis de le prendre : c'était le fameux plan que je vous présente ici.

« Ça vous intéresse, les Acadiens ? », m'a demandé M. le Curé. – « Bien sûr il s'agit de gens venus dans notre région à la suite des malheurs et qui sont dignes qu'on leur porte intérêt. » - « Emportez le plan, autrement je le fais brûler. » Et voilà ce qui a été la base de toutes mes recherches.

- *La découverte de ce plan a-t-elle été le seul mobile ?*

- Né en 1885, je faisais mon service militaire à Toul au moment où le Général Papuchon, d'origine acadienne, né à La Puye, était Gouverneur de cette ville.

Très souvent, j'ai été reçu chez lui et, entre autres choses, nous parlions des Acadiens de chez nous.

« André, tu seras gentil, lorsque j'aurai ma retraite, dans quelque temps d'ici, de me prêter ton plan de façon que je puisse compléter ma documentation sur cette question qui m'intéresse beaucoup. » Le général a pris sa retraite et, profitant de quelques indications que je possédais, compléta son ouvrage que voici.

- *Que contient cet ouvrage ?*

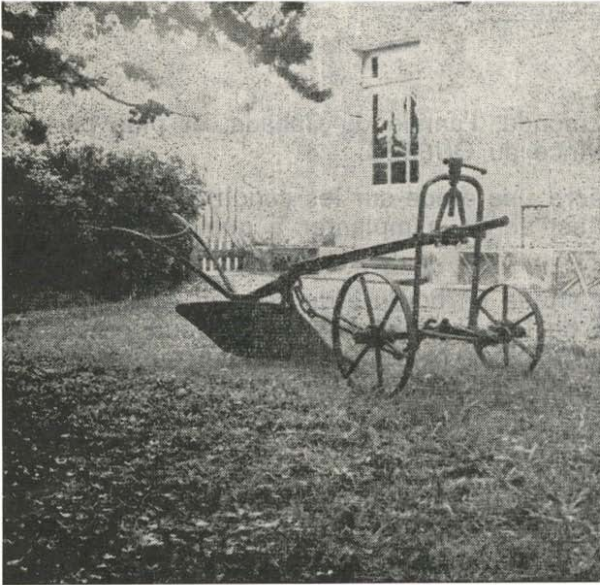
- Il traite du départ des Français, de leur installation au Canada, dans cette partie qui s'appelle actuellement le nouveau-Brunswick, et de leur vie de pionniers.

Lorsque l'Acadie est passée sous la domination anglaise, un rapatriement, semblable à celui qui s'est fait après les événements d'Algérie, a posé au Gouvernement d'alors le problème de l'installation des ces

exilés.

Un territoire a été délimité sur lequel le Gouvernement a fait construire 57 petites fermes de 17 hectares chacune. Il en avait été prévu 58, mais celle portant le numéro 25 n'a jamais été réalisée.

Ainsi nantis, ces Acadiens ont commencé par arracher les brandes au moyen de charrues semblables à celle que vous voyez sur ma pelouse, mais le travail a dû être très pénible, car il s'agissait de faire produire une terre entièrement en friche.



La charrue acadienne

pour défricher les « Terres de brandes »

Remarquer la différence de grandeur des roues, dont la plus grande passait dans le creux du sillon

- *À qui appartenait ces terres?*

- Elles appartenait à l'Abbaye Fontevrisme de La Puye à l'Abbaye de l'Etoile et à l'Evêché de Poitiers. Elles formaient un seul ensemble réparti sur les paroisses de Cenon, Archigny et Saint Pierre de Maillé.

Il n'y a pas eu expropriation à proprement parler. Il s'agissait de terres incultes et l'État a conclu une entente avec les trois collectivités propriétaires. À la Révolution ces terres ont été dévolues à ceux qui les cultivaient.

- *Comment se fait-il que tant de monde ait pu exploiter une superficie aussi réduite?*

- Une famille pouvait vivre avec 17 ha 60. À l'heure actuelle, ce serait une plaisanterie ; mais, à l'époque, c'était suffisant cela est resté vrai jusque après la dernière guerre.

- *En quelle année s'est faite cette installation en Poitou?*

- C'est à partir de 1772 que sont venus s'installer les Acadiens exilés, que je pense pouvoir chiffrer à 2.563.

- *Ainsi, tous les arrivants n'ont pas été tributaires d'une exploitation?*

- À leur arrivée en France, ils se sont répartis dans la région à la manière de réfugiés. On en trouve aux environs de Châtelleraut, principalement à Leigné-les-Bois, puis à Saint-Pierre-de-Maillé et même à Lauthiers. Les installations se sont réalisées sur les exploitations agricoles qui ont pu absorber une moitié des arrivants.

- *Cela faisait beaucoup par ferme?*

- Bien sûr, mais dans ce chiffre, de l'ordre de 1.300, il y avait les grands-parents et les enfants, très souvent nombreux, qui pouvaient former des familles de 15 ou 16 personnes.

- *Qu'est devenue l'autre moitié des arrivants?*

- Voilà le commencement des malheurs de ceux qui n'ont pu trouver place chez nous. Découragés, ils ont essayé de partir.

Un premier rassemblement a eu lieu à Châtellerault et il y eut trois départs en 1775 et un autre en 1776. Ces départs se sont effectués en bateaux, sur la Vienne d'abord, la Loire ensuite pour enfin débarquer à Nantes. Là ils demeurèrent dix ans, et ce dût être une période terrible pour ces pauvres gens, absolument délaissés de tout le monde. Ce furent des évêques espagnols qui organisèrent leur départ pour la Louisiane.

- *Connaît-on les raisons qui les ont poussés à repartir?*

- M. Ernest MARTIN, qui a écrit un très bel ouvrage sur les Acadiens, pense - et je partage son opinion - que la cause principale de ces départs réside dans le fait qu'on proposait à ces exilés de cultiver la terre alors qu'ils n'étaient nullement cultivateurs. D'ailleurs, en suivant l'idée de M. Ernest MARTIN, j'ai relevé toutes les professions qu'il m'a été possible d'avoir, plus de la moitié étaient marins, scieurs de long, navigateurs, matelots, charpentiers de marine. J'ai relevé également un voilier, un terrassier, un boulanger, des cordonniers et des tonneliers, un emballleur, un forgeron, des sabotiers et un perruquier. Les autres, cultivateurs, se sont adaptés et ont demeuré chez nous.

- *Sur ces Acadiens qui sont repartis vers l'Amérique, avez-vous quelques précisions à nous donner ?*

- Comme je vous l'ai dit déjà, quatre convois par bateaux ont pris le départ à Châtellerault à destination de Nantes et je possède la liste complète des passagers qui, au nombre de 1.309 personnes, représentaient 259 familles. Un certain nombre d'Acadiens furent portés absents lors de ces différents embarquements et une liste en fut dressée. Ils partirent cependant pour la Louisiane, mais en agissant ainsi ils avaient voulu se soustraire au service militaire.

Ils demeurèrent dix années à Nantes et c'est au nombre de 1.574 qu'ils embarquèrent pour la Louisiane en sept convois, dont je possède les listes complètes.

J'ai comparé la consistance des familles à leur arrivée et à leur départ de Nantes. Durant ces dix années, beaucoup se sont agrandies. D'autres ont été désunis par la mort ; des jeunes se sont mariés qui ont eu des enfants. Si j'avais vingt ans de moins, je me permettrais d'aller dans la région de Nantes pour retrouver 472 actes de baptême, de mariage ou de décès qui permettraient de compléter ma documentation.

- *Est-ce que ceux qui sont demeurés ont fait souche ?*

- Oui, dans les premiers temps, garçons et filles ayant l'idée de se marier se sont choisis entre Acadiens, mais cela n'a pas duré longtemps parce qu'ils n'étaient pas assez nombreux. Alors un Acadien s'est marié avec une Poitevine et un Poitevin avec une Acadienne. J'ai recherché tous les mariages et je peux me vanter d'en avoir la presque totalité.

- *Quel point particulier vous a guidé à l'origine de vos recherches ?*

- Le fait que, dans les registres paroissiaux, le curé mentionnait pour l'intéressé la qualité Acadien. Je suis donc parti au hasard et mes recherches m'ont amené dans dix-neuf paroisses environnant La Puye, Archigny et Saint-Pierre-de-Maillet. J'ai fait de même dans les neuf anciennes paroisses de Châtellerault, j'ai établi mes fiches, consultant également les archives communales et départementales.

- *Aviez-vous une méthode personnelle pour l'exploitation de ces renseignements ?*

- Dès l'âge de 17 ans, j'avais commencé à dresser la généalogie de ma famille et l'intérêt que j'avais pour ces recherches familiales s'est porté avec les mêmes méthodes que celles entreprises sur les exilés d'Acadie. Cette méthode consiste essentiellement dans le fait d'établir un folio par mariage. J'y ajoute les enfants nés de ce mariage et les parents de chaque époux. Le numéro qui est placé en haut de celui du folio qui contient le mariage des parents et, lorsque les enfants se marient, j'indique également le numéro du folio ouvert à leur nom.

Lorsque le père ou la mère, par suite d'un veuvage, s'est remarié, je porte les deux mariages, sur le même folio. Il s'agit là d'un cas assez rare ; il y a eu cependant quelques remariages en secondes noces, en troisièmes noces et même en quatrièmes noces : j'en ai d'ailleurs établi un tableau.



Au cours de l'interview de gauche à droite : MM. TOULAT, SAILHAN, BLANCHARD.

Sur la table, l'ensemble des documents établis par M. BLANCHARD : les 10 volumes de généalogies, les 1752 fiches de mariage, un fichier de deux séries comprenant les fiches numérotées des Acadiens à l'origine de la colonie, la liste des Acadiens portés absents lors des quatre départs de Châtellerault pour Nantes et une liasse de renseignements divers ; bien entendu, la plaquette du Général PAPUCHON et le livre de M. Ernest MARTIN.

- *Pourriez-vous nous donner un exemple ?*

- Prenons au hasard le folio de la famille PITRE-ARSEMAN. Au centre de la page, nous avons le mariage de PITRE Armand avec ARSEMAN Geneviève et les différents enfants nés de cette union.

Pour chacun de ces enfants, un chiffre renvoi au folio qui indiquera son mariage ainsi, Ambroise PITRE, qui est né en 1750, a épousé Elisabeth DUGAST, et le chiffre nous renvoie au folio 101 où on trouvera ce mariage, et ainsi de suite.

- *Que signifient, les rectangles où sont inscrits les noms des époux, les diagonales en rouge ou en vert ?*

- Par ce moyen, chaque fiche est parlante. Les petits filets rouges qui encadrent le cadre noir indiquent que la personne dont le nom figure dans le cadre était à l'origine de la colonie. Si, comme Armand PITRE, elle a été embarquée à Châtellerault, une diagonale rouge barre le rectangle de l'angle supérieur gauche à l'angle inférieur droit. Et si cette personne est partie en Louisiane, une diagonale verte barre le rectangle de l'angle supérieur droit à l'angle inférieur gauche. Celles qui n'ont pas de diagonale sont restées dans notre région.

- *En dehors des folios sur lesquels vous avez consigné les différents mariages, avez-vous réalisé d'autres documents?*

- J'ai réalisé un fichier qui est très important. Le point de départ en est le fameux volume de M. LEMOINE, qui est aux Archives Départementales. Ce M. LEMOINE était un Commissaire de la Marine qui, en 1772, a fait le recensement de tous les Acadiens qui ont débarqué dans les ports français. Il s'agit d'un travail extrêmement important. Je ne l'ai pas copié littéralement, mais par famille. J'ai ainsi établi 1.752 fiches que j'utilise journalièrement pour mon travail de généalogie.

- *En dehors de ces fiches, n'avez-vous pas établi un répertoire pour vous permettre de retrouver les folios des mariages?*

- En effet, pour chaque folio de ma généalogie, j'ai établi deux fiches. La première qui contient le nom du mari écrit en ronde, qui saute tout de suite aux yeux, et en dessous le nom de la femme en écriture ordinaire. Sur la seconde, je fais l'inverse : je mets le nom du mari en petites lettres et celui de la femme en ronde.

Ainsi la fiche DUBOIS Jean indique qu'il s'est marié avec une BOUDREAU Marguerite et le chiffre me renvoie au folio 242.

Au folio 242 (3^e volume), je trouve le mariage DUBOIS-BOUDREAU et je constate que Marguerite BOUDREAU est née à Bonneuil-Matours le 27 octobre 1783 et est décédée le 25 Vendémiaire An XIV (12 octobre 1805), qu'elle était la fille de BOUDREAU Pierre et de DAIGLE Françoise (folio 74). À ce dernier folio (1^{er} volume), je trouve le mariage BOUDREAU-DAIGLE et je constate que BOUDREAU Pierre, né en Acadie en 1734, est décédé à Bonneuil-Matours le 24 janvier 1792. Sa femme également était née en Acadie.

- *Tout cet ensemble de noms doit vous donner un chiffre impressionnant ?*

- À la date du 1^{er} février 1967, ma généalogie acadienne est comprise dans dix volumes composés de 995 folios chacun, où sont inscrits 4.199 individus formant 995 familles par suite de 1.154 mariages d'Acadiens, de descendants d'Acadiens et d'hommes ou de femmes qui sont entrés par mariage dans la grande famille Acadienne.

- *Êtes-vous descendant d'Acadien ?*

- À mon grand regret, je n'ai pas de sang acadien dans les veines. Mais, par alliance, je suis tout de même un peu Acadien par un arrière arrière-grand-oncle qui s'est marié deux fois avec, des Acadiennes, mais sans laisser de postérité.

Nous quittons M. BLANCHARD sur cette consolation, mais, à la suite du travail considérable qu'il a effectué, il doit bien avoir droit au titre d'Acadien d'honneur.

(Recueilli par Pierre SAILHAN et Jacques TOULAT.)

Liste des noms des familles acadiennes venues s'installer en Poitou en 1772

Formant un ensemble de 2.006 personnes

Établie par M. André BLANCHARD, à La Puye, Membre de la Société de Recherches Historiques
du Pays Chauvinois

ALBERT- ANGILBERT- ARSEMAN - AUCOIN.

BABIN- BARBE- BARILLOT - BASSET- BELLEMER - BENARD - BERBUDEAU - BERNARD - BENOIST –
BERTRAND - BILLERA - BLANCHARD - BONFILS - BONNEAU - BONNERIE - BONNIÈRE –
BOUDDROT - BOURBON - BOURG - BOURGEOIS - BOUTARY - BOUTET - BRASSEAU –
BRASSEUR - BRAULT - BRIAND - BROUSSARD - BUNEL.

CAILLOUET - CAISSIER - CANIVR - CARRET - CASTEL - CHAILLOU - CHASSEPIED - CHIASSON –
CLÉMENCEAU - CLÉMENT - CLOCCINET - COMMEAU - CONIAM - CONVÊQUE - CORDUE –
COULLAUD - COURTIN - COUSIN - CROCHU.

DAIGLE - DAMOUR - DANTIN - DANTREMONT - DAROIS - DELAUNE - DOIRON - DOUCET - DRAPEAU
- DUBOIS - DUGAST - DUMONT - DUON - DUPLESSIS - DUPUIS - DURAMBOURG - DUREL.

FOREST - FOUQUET .

GALIEN - GAUDET - GAUTROT - GERVAIS-PARS - GIGUIL - GIRARD - GIROIRE - GRANGER - GROSSIN
- GUÉDRY - GUESNIER - GUÉRIN - GUIBOURG - GUILLOT - GUSMAN.

HACHET - HALLIERE - HAMON - HAPART - HARBOURG - HEBERT- HENRY - HERVE - HOLEY –
HUERT.

JACQUEMIN - JACQUER - JOUAN.

LABAUVE - LAFAYE - LAFORESTERIE - LAGARELLE - LALANDE - LAMOOOUREUX - LANDRY –
LANGLOIS - LA ROCHE (de) - LAURENTY - LAVERGNE - LEBERT - LE Blanc - LEBRUN –
LECOQ - LEGAIGNEUR - LÉGER - LEGENDRE - LEJEUNE - LEMESTRE - LEPRINCE - LEROY –
LEVRIN - LEVRON - LIVOIRE - LONGEPEE.

MAILLET - MARTIN - MAZERE - MELANSON - MÉTRA - MICHEL - MOISE - MONDION (de) - MONTAIN
- MONT-RÉAL - MOREAU - MOULAISON.

NAQUIN - NOEL.

OLIVIER - OZELET.

PARS - PATRY - PIERRE - PINEL - PINET - PITRE -- POIRIER - PORCHERON - POTTERIE - POTTIER –
POUJET - PRECIEUX - PRIEUR.

QUESSY - QUIMINE.

RAZICOT - RENAULT - RICHARD - ROBICHEAU - ROSEREUX.

SAUNIER - SAVARY - SEGOILLOT - SEMER - SIRE.

TEMPLÉ - TERRIOT - THIBODEAU - THUILLIER - TOLLIERET - TRHAN - TURPIN.

USÉ.

VALET - VALLOIS - VARANGUE - VIDET - VINCENT.

(ensemble de 178 noms)

A la Puye / A. BLANCHARD

Rapport sur l'activité

de la Société de Recherches Archéologiques, Historiques et Scientifiques
du Pays Chauvinois - 1966 - 1967

L'assiduité aux réunions mensuelles des membres actifs, les travaux et les résultats acquis, ainsi que le succès bien établi du Musée, prouvent que la Société de Recherches Archéologiques a attaqué allègrement son deuxième décennaire et qu'elle entend durer longtemps encore.

Au cours des réunions, le Président a, comme de coutume, régulièrement retenu et communiqué, parmi les publications nombreuses, que nous recevons, des extraits d'intérêt local.

M^{me} AUBIN a fait une relation de son voyage en Mongolie et en Sibérie, complété par une conférence, le 6 avril 1967, illustré de diapositives présentées à la Mairie.

M. CAMUS a lu un extrait du livre de M. MAIGRET, Curé d'Usson, concernant le passage de l'Archevêque Bertrand de Goth, qui devint le Pape Clément V, au Pin et à Chauvigny le 2 janvier 1305 ; et un article sur « les guerres civiles et religieuses » au XVI^e siècle en Poitou, notamment à Montmorillon.

Le Président a présenté deux intéressantes photos de la porte Saint-Jean, à Provins, réalisées, par M. Henri CHIVAILLE, et a fait un compte-rendu détaillé des découvertes de sarcophages au cours de travaux d'adduction d'eau à Saint-Pierre-les-Églises.

M. CAMUS a aussi montré et commenté des diapositives représentant paysages et monuments de Sicile.

Au Musée : Bon fonctionnement le dimanche et pendant les vacances, où il a été ouvert durant une période de deux mois et dix jours. Parmi les visites de groupes relevées et qu'il serait fastidieux d'énumérer, nous retenons un effectif de 1.500 personnes en plus des nombreuses visites privées.

Dans les salles, déjà existantes, quelques aménagements sont venus parfaire la présentation.

Salle folklorique : Mise en place de sept coiffes et confection des supports correspondants (travaux de M. et M^{me} COUDERC) et d'une poupée ancienne (don de M^{me} OSTER-MEYER) à tête de porcelaine et corps en peau, costumée en religieuse soignante des Hospitalières, comme il en existait vers 1830. Le costume en a été fidèlement reconstitué par M^{me} COUDERC.

Salle des Métiers : Exposition des outils du cordonnier et du sabotier sur tableaux muraux exécutés et installés par M. COUDERC.

- Mise en place d'une table ancienne, don de M^{me} MARTINEAU, rue Faydeau.
- Des cartes postales folkloriques ont été éditées et mises en vente. M^{me} COUDERC s'était chargée des costumes.

Signalons que des dons, toujours nombreux et intéressants, permettront dans l'avenir d'enrichir le Musée.

Les travaux les plus importants ont convergé vers la nouvelle salle de réunion, place du Donjon. M. PASSONI a dirigé et surveillé ceux du bâtiment : peinture, carrelage, etc...

M. COUDERC a réalisé et suspendu un lustre confectionné artistement à partir d'une roue. M. ROSIER a réparé, nettoyé et mis en place une vieille pendule oeil-de-boeuf. Deux armoires, pour lesquelles ont été réemployées deux anciennes portes, meublent les angles de la pièce, tandis que des étagères à livres sont en cours de fabrication. Un objet antique apporté par le Président contribuera à donner à cette salle un cachet d'archéologie.

Les fouilles au Château Baronnial se sont poursuivies et feront l'objet d'un rapport détaillé du Président.

Au chapitre des publications : sortie du bulletin n° 5, illustré avec art et humour par M. ÉTÈVE et du présent n° 6.

Une interview au magnétophone de M. BLANCHARD par MM. Pierre SAILHAN et Jacques TOULAT, portant sur ses intéressants travaux et recherches au sujet des « acadiens en Poitou », sera utilisé pour rédiger des articles de futurs bulletins.

Manifestations extérieures : le banquet de décennaire de la Société, le 17 octobre 1966, fut un succès avec 34 participants.

M. MICHARDIÈRE a organisé à Chauvigny le Congrès de la « Société Folklorique et Linguistique du Centre Ouest », avec veillée folklorique, visite de la ville et du Musée et Banquet au menu typiquement poitevin.

Enfin le dimanche 10 septembre réunit les membres de la Société pour son excursion annuelle remplie de soleil et du charme des vieilles pierres dans de somptueux paysages. L'itinéraire en était d'abord Fontevault, puis Candès, où le pique-nique se déroula devant l'immense panorama sur le confluent. Après, la Devinière nous accueillit avec le souvenir de Rabelais, puis les châteaux de Coudray-Montpensier et la Roche du Maine.

En imprévu, la journée se termina par la visite du Vieux Poitiers éclairée par les commentaires judicieux d'un fouilleur chevronné de Châtelleraut. Elle fut si passionnante qu'elle se termina au lever de la lune malgré les impératifs du retour.

Micheline ROSIER.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ARTISTIQUES HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES DU PAYS CHAUVINOIS

SIXIÈME RAPPORT

sur les fouilles et recherches archéologiques entreprises par la Société
dans le Château barongnial de Chauvigny
1965 - 1967

CHAPITRE PREMIER
EXPOSÉ CHRONOLOGIQUE

Le cinquième rapport de fouilles, relatif à la période 1963-1965, a été arrêté au 30 septembre 1965.

Le présent rapport relate les travaux exécutés jusqu'au 30 septembre 1965.

Il convient de noter tout d'abord que les fouilles ont été complètement interrompues pendant l'année 1966 par suite, de la décision prise par le Ministère des Affaires Culturelles d'ajourner l'autorisation de fouilles que nous avons sollicitée le 2 novembre 1965 « dans l'intérêt du site archéologique classé monument historique et qui de ce fait, relève de plusieurs services ».

Malgré la présentation par nos soins, le 30 avril 1966, d'un rapport répondant à diverses questions posées par le Ministère, celui-ci maintenait en juillet 1966 sa décision d'ajournement.

La nouvelle demande, formulée le 19 novembre 1966 au titre de l'année 1967, devait être plus heureuse, puisque l'autorisation nous était finalement accordée et notifiée le 12 avril 1967 par M. EYGUN, Directeur de la Circonscription des Antiquités Historiques Poitou-Charentes, que nous tenons à remercier de l'appui qu'il ne nous a pas ménagé.

La nomenclature des secteurs utilisée dans le présent rapport est inchangée; nous prions le lecteur de se reporter à son sujet au Cinquième Rapport (chapitre premier).

Première période - Année 1965-1966.

Les fouilles entreprises au donjon (Secteur F) dans le courant de l'été 1965 ont été continuées pendant quelques dimanches jusqu'à ce que l'hiver les interrompe.

En 1966, le défaut d'autorisation interdisant de les reprendre, il convenait de rendre le château accessible aux visiteurs et de soigner sa présentation.

Avec le concours de la Conservation régionale des Bâtiments de France et celui de la Ville de Chauvigny, des travaux d'aménagement ont pu être exécutés :

Les cours et les abords du château ont été débarrassés des voies Decauville et des échafaudages (notamment de l'estacade construite à l'Ouest pour l'évacuation des déblais).

Le sol des cours a été nivelé et désherbé.
 Un branchement d'eau a été posé.
 Des massifs de gazon ont été réalisés.

Deuxième période - Année 1967.

Dès la réception de l'autorisation, les fouilles ont été reprises par les membres habituels de la Société.

L'évacuation des déblais est toujours assurée par la Ville de Chauvigny, en utilisant la goulotte construite à cet effet à l'extrémité du bastion Sud.

C'est le déblaiement général de ce bastion qui fait l'objet de la campagne.

Commencé à l'extrémité Sud, il est poussé sur une épaisseur moyenne de 2,50 m, en direction du Nord.

Il laisse une tranche inférieure de 2 m qui sera fouillé ultérieurement.

Le volume des déblais évacués en 1967 atteint environ 350 m³.

Au début de la campagne, l'intérêt a été relancé par la découverte au milieu des gravats d'un petit chapiteau roman dont les corbeilles sont ornées de trois rangs de feuilletages d'une belle facture et qui a été mis au musée.

CHAPITRE II RÉSULTATS OBTENUS

Rappelons tout d'abord ce que l'on connaissait du bastion Sud avant la présente campagne de fouilles.

L'intérieur du bastion a la forme d'un carré de 15 m de côté, limité :

- Au Nord, par un mur terrassé qui a dû faire partie d'une enceinte primitive peu développée ;
- Au Sud et à l'Ouest, par des courtines à contreforts de 1,50 m d'épaisseur moyenne ;
- À l'Est, par une courtine moins épaisse, dont on ne connaissait que des vestiges peu apparents.

On y accède par un passage voûté contenant un escalier.

Sa partie Nord avait été déblayée en cours de campagne antérieures pour dégager l'escalier d'accès au souterrain.

Une tourelle carrée, renfermant un escalier à vis, avait également été atteinte et son intérieur débarrassé des déblais qui l'encombraient.

Dans la suite de cet exposé, nous désignerons :

- Par D1 la moitié Nord du bastion ;
- Par D2 la moitié Sud du bastion.

La découverte essentielle de la campagne 1966-67 a été un mur à arcades, construit transversalement au bastion et dont l'extrémité Ouest est liée à la tourelle d'escalier connue antérieurement et une arcade nord-sud perpendiculaire à ce mur.

L'étude de ces vestiges laisse présumer deux périodes de construction très distinctes :

1° Le mur à arcades, de direction sensiblement Est-Ouest, a une épaisseur de 1,35m.

Il est parementé en moyen appareil et sa facture rappelle celle du donjon.

Il est percé de trois grandes ouvertures en plein cintre de 3,94m de diamètre.

À l'Ouest, la première de ces arcades a conservé les deux tiers de son cintre.

Vers le sud, les claveaux ont été arrachés ; mais, vers le nord, la partie qui n'est pas masquée par la tourelle d'escalier montre de très beaux claveaux réguliers.

La deuxième arcade est en partie détruite : il en subsiste le côté Ouest et les deux premiers claveaux de la retombée Est.

La fouille n'a pas encore dégagé la troisième arcade : seuls les premiers claveaux Ouest ont été découverts.

La pile séparant la première de la deuxième arcade a une épaisseur aux naissances de 0,94m.

Celle qui sépare les deuxième et troisième arcades a une épaisseur de 1,50m.

Sur cette dernière pile s'appuient les premiers claveaux d'une autre arcade, perpendiculaire aux précédentes, dirigées vers le Sud.

Son épaisseur est seulement de 0,69m.

2° A une époque que l'on peut raisonnablement fixer à la construction du Château Neuf (1400), en raison du style du pied d'escalier, les arcades ont été obturées à pleine épaisseur par un mur parementé en pierre de taille, en liaison avec la construction de la tourelle d'escalier.

Dans l'arcade centrale a été réservé un passage de trois pieds de large, dont les fouilles n'ont découvert que la partie supérieure.

Le long, du piédroit Ouest de la première arcade, un sondage poussé jusqu'au sol (soit 4,85 m de profondeur par rapport au sommet de la tourelle d'escalier) a montré que ce mur n'est pas lié avec le piédroit de l'arcade, mais seulement collé, ce qui confirme qu'il est postérieur.

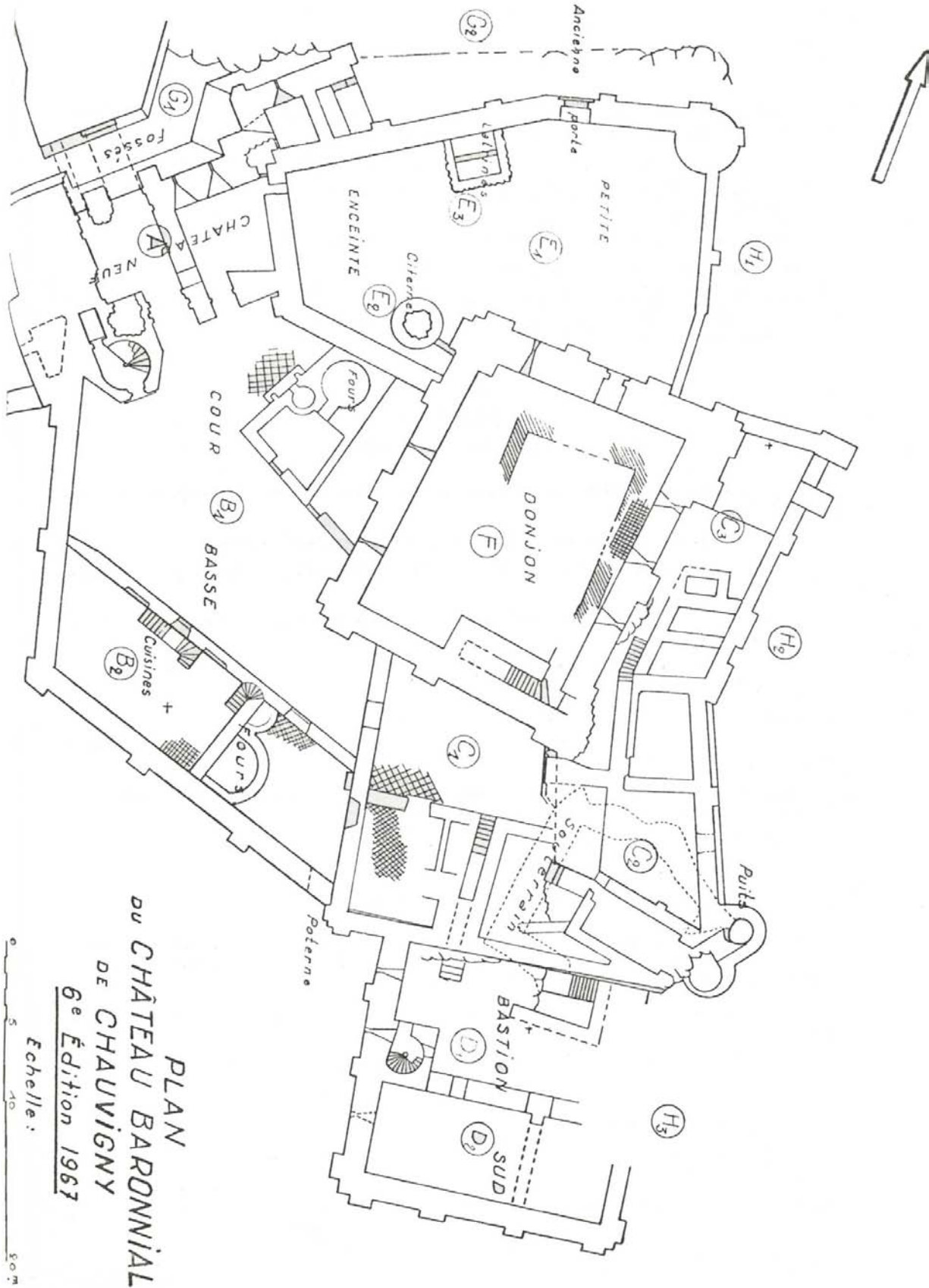
Ce même sondage a montré que le niveau du sol au Sud du mur transversal est inférieur de 1,20 m à celui du seuil de la tourelle d'escalier.

La différence est probablement rachetée par un escalier de six à sept marches construit dans l'épaisseur du mur.

Dans la maçonnerie de remplissage, il a été trouvé un moellon de remploi portant un fragment d'enduit laissant encore voir un dessin à fresques.

Il a été déposé au Musée.

Cela laisserait supposer l'existence d'un bâtiment antérieur décoré de peintures.



3° A une période postérieure, un incendie s'est déclaré dans la partie Sud du bastion.

La nature et la position des matériaux trouvés en cet endroit montrent que la partie supérieure du parement Sud du mur à arcades s'est décollée et s'est abattue d'une pièce face au sol.

Des fragments sculptés, brisés et calcinés ont été, trouvés en assez grand nombre.

Quelle était la destination du système, assez singulier, formé par le mur transversal à arcades et l'arcade qui lui est perpendiculaire?

L'hypothèse la plus vraisemblable est que, au cours de la première période, cet ensemble servait à supporter les solives d'un plancher et que les constructeurs avaient évidé les murs de refend pour faciliter la circulation dans l'étage inférieur en vue d'une meilleure utilisation de ce sous-sol, dans lequel donnaient les meurtrières.

Cette hypothèse paraît renforcée par la découverte toute récente d'une base de colonne octogonale située dans le local D 1 et destinée de toute évidence à soutenir une grosse poutre transversale (parallèle au mur à arcades), complétant ainsi le système d'appuis des solives.

On peut conclure de ce qui ne précède que, au moins lors de sa construction initiale, le bastion Sud était non pas, comme nous l'avions supposé, une simple avancée de l'enceinte, mais un véritable bâtiment et peut-être une tour, formant pendant au donjon.

Située au point extrême de la colline, commandant directement le passage de la vallée, cette tour avait un rôle militaire important qui justifie parfaitement son existence.

Au cours de la deuxième période (après 1400) après disparition du bâtiment initial incendié (les traces de cet incendie sont visibles dans les décombres), seule la partie D 2 paraît avoir été reconstruite.

La tourelle devait donner accès à l'étage de la construction.

Son entrée donnait alors sur ce qui était devenu une cour basse D 1.

Mentionnons, pour terminer, la découverte dans la courtine Ouest de la base d'une troisième meurtrière.

CHAPITRE III TRAVAUX

Fin 1965, une campagne de travaux financée par l'Administration des Bâtiments de France a été entreprise.

Elle a porté sur le renforcement et la mise hors d'eau d'une partie des murs mis à découvert par les fouilles, répondant ainsi à l'appel que nous lancions dans nos premiers rapports.

Une deuxième campagne a été exécutée fin 1966 dans les mêmes conditions.

À ce jour, toutes les maçonneries découvertes dans les secteurs :

A (Château Neuf),

B (cuisines, boulangeries),

et une partie de celles du secteur :

C (casernement)

ont été recouvertes d'une couche de mortier incrusté de petits moellons.

Une troisième campagne, prévue pour la fin de 1967, permettra de terminer la protection des parties

découvertes avant 1966.

Nous renouvelons ici les remerciements que nous avons précédemment adressé à M. le Conservateur régional des Bâtiments de France, M. VERNEY, pour la compréhension de nos besoins qu'il nous a manifestée.

Pendant la même période, une restauration partielle a été faite - avec l'autorisation de l'administration - par les soins de la Société Archéologique : elle a porté sur une portion de la façade du Château Neuf comprenant deux meurtrières.

Il restait de celles-ci des parties suffisantes pour permettre leur restitution fidèle.

D'ailleurs, il ne manquait que les pierres de tailles des parements qui avaient été arrachés, laissant chacune une cavité très discernable.

La restauration a consisté à remplacer ces pierres absentes par des neuves qui ont ensuite été patinées.

Elle a porté au total sur une surface de 7m².

(octobre 1967)

P. SAILHAN, Président de la Société
S. CAMUS, vice-président

Un livre...

MÉMOIRES SUR LES ANTIQUITÉS DU POITOU

Imprimé an l'An XII (1804) chez Catineau à Poitiers
Son auteur: E. M. SIAUVE, de la Société d'Émulation de Poitiers

=====

Sous ce titre général, l'auteur relate la prospection faite dans les cimetières de CIVAUX, CHAUVIGNY (St-Pierre-les-Églises) et CENON pour « s'assurer qu'il y avait identité, ainsi que l'assure le P. ROUTH, entre les tombeaux de Civaux et ceux des différentes paroisses situées au-dessous de ce village jusqu'au confluent du Clain ».

Le sujet traité m'a incité non seulement à lire le livre, mais aussi à tenter d'en relater les passages intéressant Chauvigny.

Et, tout d'abord, qui est ce Père ROUTH mis en cause dès le début de la relation ?

Bernard, ROUTH était un Jésuite irlandais et son ouvrage « Recherches sur la manière d'inhumér des Anciens à l'occasion des tombeaux de Civaux-en-Poitou » a été édité en 1737.

Il s'agit d'un personnage que nous retrouvons à plusieurs reprises au cours de la lecture du livre de SIAUVE ; je lui laisse le soin de le présenter.

Écrivain estimable sous plus d'un rapport, le P. ROUTH est connu dans la littérature par un ouvrage historique et des correspondances. Mais il obtint dans la direction des consciences des succès plus brillants que dans la littérature ; aussi M. l'abbé de FELLER lui fait-il jouer un rôle important dans son «Dictionnaire Historique» à l'article de (Montesquieu). On y fait dire au P. ROUTH que l'auteur de « L'Esprit des Lois » mourut entre ses bras en chrétien repentant et qu'il fit même, à cette occasion, l'aveu le plus humiliant; aveu qui a été démenti par les amis de Montesquieu ; ce qui n'empêche par le Père ROUTH de donner à cet aveu, supposé ou vrai, la plus grande publicité, sans doute d'après l'avis de ses supérieurs, au nom desquels il convint qu'il avait agi dans cette affaire.»

Mais revenons à notre sujet.

« Le Père ROUTH à jugé le premier que les tombeaux de Civaux étaient les restes d'un ancien cimetière de chrétiens. S'il se trompe quelquefois dans sa dissertation, c'est sans doute parce qu'il n'avait pas vu les choses par lui-même et parce que, d'un autre côté, il tenait à un corps dans lequel les préjugés d'état et l'asservissement aux ordres despotiques des chefs se sont plus d'une fois opposés à l'essor du génie.»

C'est dur et tellement direct que l'auteur atténue aussitôt dans un renvoi:

« Je serais fâché qu'on prit le change sur mes sentiments; personne n'apprécie mieux que moi tout ce qu'on, fait pour les lettres et l'instruction les corporations savantes des Bénédictins, des Jésuites et de l'Oratoire. Je ne sais si l'on ne s'apercevra pas un jour qu'il eût été plus utile d'élaguer de l'arbre quelques branches parasites que de le couper par la racine. »

L'analyse particulière faite du cimetière de Civaux peut s'appliquer, quasi intégralement, à Saint-Pierre-les-Églises sans trahir la pensée de l'auteur qui est convaincu de l'origine identique de ces «champs de sépulture »

Le cimetière de Saint-Pierre-les-Églises est placé en bordure de la voie romaine qui traverse la Vienne au gué de la Rivière-aux-Chirets.

Il faut voir dans cette situation « l'attention des Romains et des peuples qui les ont imité... de placer les lieux consacrés aux sépultures dans le voisinage des grandes routes » et « l'intention bien prononcée de fixer la curiosité du voyageur par une inscription qui le forçait en quelque sorte de suspendre sa route, ici pour converser" avec des morts célèbres, là pour accorder un souvenir pieux à l'âme d'un fidèle croyant ».

Il ne s'agit pas là d'un lieu de sépulture gaulois ou romain proprement dit, mais il fut tel sans doute « avant l'établissement du Christianisme dans l'Aquitaine ».

Quand l'histoire et la tradition se taisent sur un fait, il faut alors recourir aux rapprochements, et il en est qui sont frappants, entre autres la dénomination des plus anciens cimetières de France. Je vois les plus connus désignés sous le vocable du chef des Apôtres. Celui d'Autun a conservé le nom de Saint Pierre de l'Etrier ; à Sens, l'ancien cimetière, qui a tant de rapports avec ceux des rives de la Vienne, est appelé, comme dit MARTENNE, Saint Pierre le Vif, ou mieux suivant LE LABOUREUR, Saint Pierre de Vic (de Vico) A Cenon comme à Chauvigny, l'église, qui est proche du cimetière, est aussi sous le vocable du même saint.

Devant l'importance de nos cimetières, on recherche une explication. L'auteur rapporte, un Passage du (Voyage littéraire) de Dom MARTENNE qui, s'il s'applique à Saint Savin, dans les Pyrénées, pourrait fournir une explication : « Toutes les paroisses de la vallée qui sont au nombre de plus de soixante, y venaient recevoir le baptême et la sépulture ». Les travaux entrepris à Civaux sous la direction de M.EYGUN pourraient confirmer cette explication par la découverte du baptistère près de l'église.

Civaux, Chauvigny et Cenon devaient recevoir les défunts d'un territoire beaucoup plus étendu que celui de leur paroisse respective.

Pour E.-M. SIAUVE, les dénominations Saint-Pierre-des-Églises semble englober un grand nombre de communes environnantes.

Confirmant le sentiment du P. ROUTH, les commissaires de la Société d'Emulation ont pensé que les anciens cimetières de Civaux et Chauvigny « devaient être considérés comme des lieux de sépulture qui avaient été affectés à plusieurs paroisses du voisinage ». Et E.-M. SIAUVE entend « fixer à cet égard l'attention de la Société sur un exemple qui justifie cette opinion ; il concerne la Ville de Poitiers. On lit dans les annales d'Aquitaine » les lignes suivantes : on verra combien elles se lient au sujet que l'on traite ici :

« Et après avoir vescu par long temps en toute sainteté, ladite pelerine Loubette alla de vie à trépas et fut sont corps inhumé au cymetière général de la ville, en une belle sépulture voutée sous terre à la manière ancienne ; car en ce temps et longtemps après n'y avait cymetière au dedans des villes. (BOUCHET, première partie, Chap.5. »*

Mais comment concevoir, sur plusieurs lieues, le transport de ces cercueils de pierres ?

« L'usage, qui là s'est conservé comme ailleurs, consiste à transporter, des endroits les plus éloignés au lieu de sépulture, les cadavres en les assujettissant à deux longues perches pour la commodité des porteurs. Ce n'est que lorsqu'on est arrivé au cimetière qu'on le dépose dans la bière. Cette coutume remonte probablement très loin.....

« Au lieu d'une bière en bois, on se servait de tombeaux de pierre et l'on conçoit que, dans un temps où les constructions en pierres de taille et même en pierres brutes étaient rares, le prix d'un cercueil de cette matière ne devait point surpasser celui d'une bière en bois.

« Cette assertion paraîtrait absurde si elle n'était expliquée. dans le temps où presque toutes les habitations étaient construites en bois, les tailleurs de pierre étaient plus rarement employés et l'on pouvait,

en conséquence, appliquer leur industries à tailler des tombeaux à un prix très modéré, mais qui dut s'accroître quand les simples particuliers commencèrent à se construire des habitations en pierre.....

« C'est ordinairement le sacristain ou fossoyeur qui fournit les bières ; mais, anciennement, c'était les prêtres desservant les églises qui les vendaient aux parents des défunts. On lit dans l' « Histoire littéraire des Troubadours », de MILLOT, qu'un Dauphin d'Auvergne qui vivait sous Philippe Auguste, était au nombre des troubadours de ce temps là, ainsi que l'évêque de Clermont, frère du Comte Guy, et qu'il se chansonnaient l'un l'autre. Le Dauphin, dans une chanson mordante qu'il fit contre l'évêque, lui reprochait de refuser la sépulture à ses meilleurs amis si on ne le paie grassement et d'exiger des riches jusqu'à mille sous pour une bière.

S'il est difficile de chiffrer les sarcophages de Saint-Pierre-les-Églises, on peut affirmer que leur nombre, de l'ordre de plusieurs milliers, provient non seulement d'une population relativement importante, mais aussi d'un usage qui s'est maintenu pendant plusieurs siècles.

« On faisait usage de tombeau de pierre longtemps avant le règne de Charlemagne, et je crois qu'il en est quelques-uns qu'on pourrait faire remonter jusqu'à l'épiscopat d'Hilaire. »

Le P. ROUTH a décrit les sarcophages qu'il a pu voir à Civaux, et plus particulièrement leurs couvertures : « Il y en avait un tiers dont la surface n'avait aucune marque ; les autres, en plus grand nombre, étaient marqués d'une croix qui occupait toute la longueur et la largeur de la surface. Ces croix n'avaient tout au plus que trois ou quatre lignes de relief ; leur tronc, fort étroit, était croisé en trois traverses fort larges, une à chaque extrémité, l'autre au milieu, à peu près comme ces croix qu'on nomme croix de Lorraine. »

E.-M. SIAUVE ne partage pas l'opinion du P. ROUTH :

« Je ne vois dans ces bandes transversales que la représentation de cercles de bois ou de fer dont on entourait les anciens cercueils, soit qu'ils fussent de bois, soit qu'il fussent de pierre, afin d'en empêcher la violation. »

Et il ajoute : « Je pense donc que ces traverses figuraient ces sortes de liens, de la même manière que les modillons de l'architecture grecque nous représentent l'extrémité des chevrons de la première cabane rustique. »

Traverse factices, croix de Lorraine, croix trinitaire ou simple motif décoratif, rien ne permet de choisir avec certitude.

L'intérieur de ces cercueils présente des particularités. À St-Pierre-les-Églises, certains comportent une entaille pour recevoir la tête du mort. L'auteur signale qu'il a remarqué un trou sur le fond de plusieurs tombeaux anciens, dont un trouvé à Fontgombault, près de l'abbaye.

« Ce serait chose digne de curiosité des savants que de rechercher à en pénétrer le motif. Quelques-uns pensent que ce trou était destiné à l'écoulement de la partie aqueuse du cadavre. Au fond d'un sarcophage que l'on a découvert dernièrement à la Cadoulière, paroisse de Smarves, j'ai observé que ce trou, qui avait une largeur d'environ 3 centimètres, correspondait, à peu de chose près, à l'orifice du rectum.

« Dans plusieurs de ces cercueils, au dessus des squelettes qui occupaient le fond, on trouva des crânes, quelques ossements entiers, d'autres brisés, mêlés entre eux et avec la terre.

« On ne conçoit pas trop comment les Chrétiens enterraient, au mépris de Conciles, plusieurs morts dans un même cercueil. Le XV^e Canon du Concile d'Auxerre, tenue en 578, le défend expressément. Le Concile de Mâcon renouvelle cette défense et il paraît même par le texte du canon qu'il entend parler de sarcophage de pierre qu'on ouvrait pour y placer de nouveaux cadavres avant que les chairs des premiers fussent tombées en dissolution.

« Les tombeaux étaient plus ou moins remplis d'une terre sablonneuse. Je crois que cette terre était dans l'origine du sable pur et même choisi. On conçoit que les cadavres se conservent bien plus longtemps dans un sable composé de particules siliceuses que dans la terre végétale. On sait que la coutume de jeter de la terre sur les cadavres, comme une infinité d'autres usages pieux, a été par nous empruntée des Romains.

« Les Gaulois avaient soin de mettre dans les mains du défunt un baume propre à le guérir des maux qu'il emportait de l'autre monde. De cette citation de BURCHARD « De poenitentia », Chap. 5), l'auteur présume que, par imitation, les Gaulois, devenus chrétiens, continueraient de déposer dans leurs sarcophages un spécifique d'un autre genre, tel que l'eau lustrale ou l'eau bénite, et que les petits vases de grès ou de verre qu'on trouve dans les anciens tombeaux étaient destinés à contenir la liqueur démonifuge

Les fouilles faites à Saint-Pierre-les-Églises en août 1960 ont confirmé les observations relatées par E.-M. SIAUVE : couvercles avec bandes transversales, sarcophages remplis de terre et, parmi ceux découverts, un qui contenait deux squelettes, débris de verre provenant sans doute de fioles déposées en même temps que le cadavre.

Le livre de E.-M. SIAUVE contient, sur Saint-Pierre-les-Églises et son cimetière, une relation qu'il est intéressant de connaître. On se rappelle que l'enquête de l'auteur devait porter non seulement sur Civaux, mais aussi sur Chauvigny et sur Cenon.

Il se rend donc à Chauvigny et prend contact avec un sieur BONPEE « à qui fut concédé, il y a environ cinquante ans (soit vers 1754), l'ancien cimetière de cette paroisse (Saint-Pierre-les-Églises), laquelle s'étend très loin dans la campagne.

« Un nombre prodigieux de tombeaux de pierre a disparu sous le marteau destructeur. Le propriétaire du cimetière, qui, en sa qualité de maçon, en a employé la majeure partie, porte ce nombre jusqu'à dix mille. »

E.-M. SIAUVE estime ce chiffre exagéré, mais, enquêteur minutieux, il entend ne rien négliger. Il demande à M. Ferdinand DELAUZON, propriétaire à Chauvigny, des renseignements et il consigne une partie de sa réponse:

« Le nommé Jacques BONPEE ne se rappelle pas exactement l'époque où le chapitre de Chauvigny lui concéda l'ancien cimetière de la paroisse de Saint-Pierre-les-Églises, mais il y a environ cinquante ans et plus qu'il en devint propriétaire, à la charge par lui d'entretenir la couverture de l'église de toutes les réparations.

« Le terrain en question contient environ 10 boisselées (1 hectare 5 ares 50 centiares). Il serait difficile de déterminer exactement le nombre des tombeaux que le nommé BONPEE a retiré de ce terrain, mais il a dû être considérable, parce qu'ils étaient près les uns des autres et, dans certaines parties, ils se touchaient tous et étaient rangés tête et pieds afin, semble-t-il, qu'on pût en placer davantage. Ce qui rend encore l'énumération de ces tombeaux beaucoup plus difficile, c'est que plusieurs ont été retirés en morceaux. L'étendue superficielle du terrain peut vous servir de guide pour en connaître le nombre...

« Il est à remarquer, continue M. DELAUZON, que ce terrain n'était pas le seul qui contient des tombeaux; il s'en est trouvé dans ceux qui l'avoisinent à droite et à gauche et une seule pièce de terre d'environ 2 boisselées (21 ares 10), qui vis-à-vis de l'ancien cimetière et qui en est séparée par l'ancien chemin de Chauvigny à Lussac, a fourni elle seule plus de deux cents charretées de débris de tombeaux... Il existait encore un autre petit cimetière situé sur la même ligne à 200 toises environ et vis-à-vis une croix appelée la Croix Ozanière, de l'étendue d'une demi bosselée, désigné sous le nom de Cimetière de la Pucelle: ce terrain renfermait encore des tombeaux...

« La forme des tombeaux était partout la même, c'est-à-dire plus large à la tête qu'aux pieds. Plusieurs de ces tombeaux étaient couverts de pierres creusées à la manière de ceux de Civaux, mais le plus grand nombre ne l'était pas... Celles creusées à la manière de Civaux étaient un peu bombées ; il n'y en avait pas beaucoup de ce genre. Il s'est fort peu trouvé d'inscriptions (combien il est à regretter qu'on en ait conservé aucune !) ou des figures allégoriques sur ces pierres. Quelques personnes m'ont dit avoir vu des croix latines, mais en petit nombre, et même les témoignages que j'ai recueillis à cet égard ne sont pas assez positifs pour inspirer une grande confiance. Les pierres servant de couvertures, de même que les tombeaux, n'avaient en général que 2 pouces et demi à trois pouces d'épaisseur ; les couvercles taillés à la manière de ceux de Civaux étaient plus épais. L'ancien colon de la métairie des Eglises m'a dit avoir trouvé dans un tombeau un morceau d'épée avec sa poignée en fer d'environ 15 pouces de longueur. Une autre personne m'a assuré aussi qu'elle avait trouvé une petite bouteille de verre et des grains de chapelet de ta même matière. »

Nécropoles, aboutissement de siècles de vie, peuplées de tombeaux qui, défiant le temps, se retrouvent intacts après plusieurs siècles, ont, frappé l'imagination des hommes.

Le merveilleux disparaît, conclut E.-M. SIAUVE, « au moyen d'une analogie d'usages et de coutumes dont ne s'accommoderont point les thaumaturges de village, pour lesquels des écrivains sans critique ont fait descendre du ciel, à la prière de Clovis, une pluie miraculeuse de tombeaux ».

Jacques TOULAT

EXCURSION ANNUELLE

L'excursion annuelle du 25 septembre 1966 est venue clore une année de travail bien remplie.

C'est Bourges (Avaricum), la capitale de la Gaule, cité des Bituriges, qui nous accueille dans la splendeur de monuments nombreux et superbes. Nous avons pu y découvrir des constructions et des vestiges de tous les âges.

Nous voici en plein Moyen Age, parcourant la rue Pellevoysin bordée de maisons ancienne à colombage la plus typique est celle attribuée à Pellevoysin, architecte de la Cathédrale : la façade construite de biais, est ainsi mise en valeur en dépit de la rue afin d'éclairer au maximum la boutique.

De là nous nous rendons au Palais de Jacques Coeur, la somptueuse demeure qui coûta 100.000 écus d'or à l'argentier de Charles VII et qui reste un des plus beaux exemples de l'architecture civile de la fin du Moyen Age. Sa construction dura dix ans, de 1443 à 1453.

Tout est art et beauté dans Ce mélange de richesse et de sobriété dans la décoration ; fenêtres à meneaux, balcons, tourelles, galeries, sculptures, statues, chefs-d'oeuvre de ferronnerie, autant de merveilles qui forcent l'admiration. La devise du maître de maison. « A vaillans - deux coeurs - riens impossible » inscrite en toutes lettres à la base de la tourelle d'escalier octogonale, rayonne sur cet ensemble.

De cour en cour, d'escalier en escalier, de salle en salle, la visite intérieure ne lasse pas les visiteurs. Galeries marchandes, cuisine, salle à manger princière, chambres, chapelle permettent de juger du luxe auquel pouvait prétendre il y a cinq siècles, un bourgeois fortuné.

Une grande partie de la matinée est consacrée à ce chef-d'oeuvre que nous quittons à regret à midi. Puis c'est le déjeuner. Pas de pique-nique cette année, car nous sommes citadins ! Le repas en commun au restaurant de la Maison de la Culture nous fait connaître l'aménagement intérieur de cet établissement moderne.

Ensuite nous dirigeons nos pas vers l'immense cathédrale Saint-Étienne, dont la façade sud se développe sur plus de 100 mètres : architecture vigoureuse, proportions harmonieuses, riche décoration. Il serait vain de vouloir la décrire d'une façon détaillée, il faut la voir. Il faut en examiner les sculptures une à une, portail après portail, tympan après tympan, pour savoir lire dans la pierre les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament.

À l'intérieur, avec ses 124m de long sur 41m de large et une hauteur de voûte de 37m, ses cinq nefs, la cathédrale de Bourges est l'une de nos grandes cathédrales gothiques. Nous y remarquons un ensemble de vitraux anciens où les bleus et les rouges dominent, mêlant harmonieusement leurs tonalités chaudes.

La crypte (fin XII^e siècle) mérite également d'être vu, c'est la plus vaste de France. Elle abrite le gisant en marbre blanc, du Duc de Berry, seul vestige d'un grandiose mausolée exécuté en 1422 et 1438 par Jean de Cambrai. Adossée au mur de l'ancienne enceinte gallo-romaine, se trouve une mise au tombeau du XVI^e siècle.

Nous grimperions bien maintenant à la tour Nord pour découvrir le panorama sur la cathédrale et les quartiers anciens qui l'entourent. Mais il est tard déjà... nous trouverons les jardins de l'Archevêché, créés

peut-être par Le Nôtre, ornés de magnifiques parterres et qui offrent une vue intéressante sur l'immense nef et le chevet de la cathédrale, pour prendre le chemin du Musée de Berry, à l'Hôtel Cujas, où tous les âges de l'histoire sont représentés, sans oublier le folklore.

C'est Guillaume Pellevoysin qui construisit cette élégante demeure vers 1515 pour un marchand florentin établi à Bourges, Durand Salvi. Cujas acheta l'hôtel en 1585 et y mourut. Depuis 1877, l'immeuble est la propriété de la Ville qui y installa son Musée.

Le rez-de-chaussée est consacré aux collections archéologiques, de la préhistoire à la fin des temps gallo-romains. Il faut dire que la présentation en est excellente. Nous y observons d'abord : le Berry pré-romain, puis le Berry gallo-romain ; la maison et la vie domestique avec, dans différentes vitrines, les éléments de la construction, les objets domestiques, les récipients à usage ménager. Remarquons de part et d'autre de la fenêtre une stèle funéraire: enfant accompagné de son chien (Bourges) et enfant tenant un oiseau (Baugy-Alléan).

Dans la salle II, voici le Berry gallo-romain : costumes et parures. Salle III : la vie publique et, enfin, la vie religieuse et les rites funéraires.

Au premier étage, le folklore berrichon des XVIII^e et XIX^e siècles est représenté par des costumes, des meubles, des instruments de cuisine, des rouets, des métiers à tisser. Nous pouvons comparer avec le folklore poitevin, ce que s'empressent de faire les « mordus » du Musée Chauvinois.

Avant de repartir pour Chauvigny, allons nous promener au jardin des Prés-Fichaux, créé sur d'anciens marais, au bord de la rivière : tapis vert, parterre d'eau, roseraie, encadrant un théâtre de verdure.

Dernier charme de Bourges ! Mais si nous avons pu goûter les attraits de la capitale berrichonne, nous n'en avons pas pour autant épuisé les merveilles. Après cette excursion, beaucoup d'entre nous gardent l'envie d'y revenir, car il en reste à admirer des rues, des hôtels, des palais, des églises...

Micheline ROSIER